



Ambulancier

Sommaire

Les fiches « Actuel Bourgogne » complètent les fiches nationales Actuel CIDJ

► 1 - Diplôme d'État d'ambulancier

► 1 - Diplôme d'État d'ambulancier

► Conditions d'admission

- avoir 18 ans révolus,
- être titulaire du permis B depuis plus de 3 ans,
- autorisation de conduire une ambulance (à demander à la préfecture après visite médicale).
- réussir les épreuves d'entrée :
 - épreuve écrite de maths et de français (en sont dispensés : les titulaires du baccalauréat ou d'un diplôme sanitaire et social de niveau V),
 - avoir effectué un stage d'un mois (140 h) dans une entreprise ou un service hospitalier en charge du transport sanitaire (habilité par l'ARS (Agence Régionale de Santé ex DRASS de la région),
 - oraux d'admission (20 mn),

► Formation

Le contenu de la formation (630 heures) comprend **un enseignement théorique** réparti en 8 modules d'enseignement (13 semaines) et **2 stages pratiques** (3 semaines en milieu hospitalier et 2 semaines dans une entreprise de transport sanitaire).

A l'issue de la formation, les élèves passent l'examen en vue d'obtenir le **diplôme d'État d'ambulancier**.

Le diplôme d'État d'ambulancier n'est préparé que par **deux organismes en Bourgogne** :

Côte d'Or

Institut de formation des ambulanciers

Hôpital Général
3 rue du Faubourg Raines
21000 **DIJON**
Tél. : 03 80 29 37 70
Site Internet : www.chu-dijon.fr

Centre Régional Information Jeunesse de Bourgogne

Maison des Associations
2 rue des Corroyeurs - Boîte LL1
21000 DIJON

Tél. : 03 80 44 18 29
(administratif)
03 80 44 18 35
(documentation)

Fax : 03 80 44 18 45

documentation@ijbourgogne.com

www.ijbourgogne.com



La formation est répartie sur 6 mois (630 heures).

Deux sessions annuelles de 30 places :

- de mai à fin novembre,
- de fin novembre à fin avril de l'année suivante.

Frais de scolarité : 3 299 € (tarif 2011)

Yonne

Institut de formation ambulancier

Centre hospitalier de Joigny

3 quai de l'hôpital - BP 228

89306 JOIGNY cedex

Tél. : 03 86 92 33 66

e-mail : ifas@ch-joigny.fr

Site Internet : www.ch-joigny.fr

Durée de la formation : 5 mois (18 semaines)

Deux sessions annuelles de 15 places :

- de fin novembre à fin avril de l'année suivante.
- de mai à fin novembre,

Frais de scolarité : 3 000 € (tarif 2011)

► Pour en savoir plus

Fiche nationale Actuel CIDJ :

- n°2.746 : « Ambulancier »

Fiche métier de la MIP de Louhans :

- « Ambulancier » - novembre 2008.

Les fiches métiers de la MIP de Louhans sont consultables au CRIJ Bourgogne et sur le site Internet de la MIP de Louhans : **www.mip-louhans.asso.fr**

Site Internet :

- www.metiers.santesolidarites.gouv.fr
- Le portail des métiers de la santé et du social.

Guide Studyrama :

- « Le guide des métiers de la santé » - avril 2011.



► Aides financières

Gratuité de la formation :

Le conseil régional de Bourgogne prend en charge les frais de formation **pour les demandeurs d'emploi** (justifiant de 3 mois d'inscription à Pôle-Emploi dans les 12 derniers mois à la date d'entrée en formation).

Renseignements sur le site Internet du Conseil régional de Bourgogne : **www.cr-bourgogne.fr** ou au **0 800 888 111** (numéro vert, gratuit depuis un poste fixe)